

# Flux Vision Tourisme

janvier et février 2022



## Grand Roissy

## La synthèse bimensuelle

Les nuitées sur la zone de Grand Roissy sont en progression par rapport à la période précédente.

Le nombre de nuitées a augmenté de +16% entre novembre/décembre 2021 et janvier/février 2022.

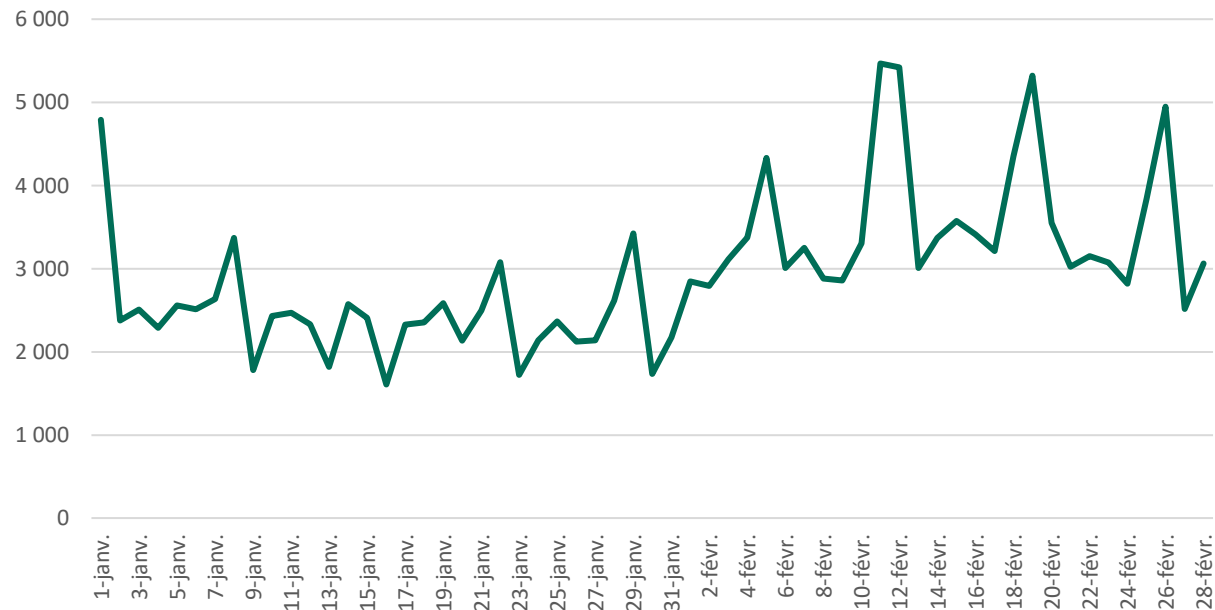
Avec 247 600 nuitées totales, il s'agit du plus important nombre de nuitées observé de manière bi-mensuelle depuis le début d'étude de la zone.

A partir de mars 2022, il sera possible de comparer avec la période précédente 2021. L'observation de la zone reprendra de manière plus complète lors de la prochaine livraison.



# Nuitées françaises à Grand Roissy

## Nuitées journalières des touristes français entre janvier et février 2022



Val d'Oise Tourisme est un opérateur du Conseil départemental.  
Une Agence au service du développement économique du territoire par le tourisme.

Source : Flux Vision Tourisme / Orange



**174 800**

Nuitées françaises

**3 000**

Moyenne journalière

### TOP 3

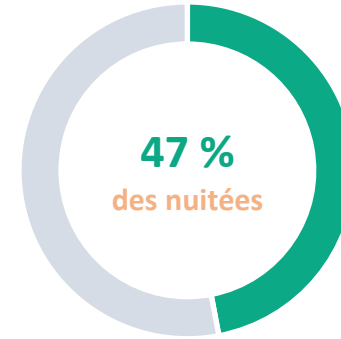
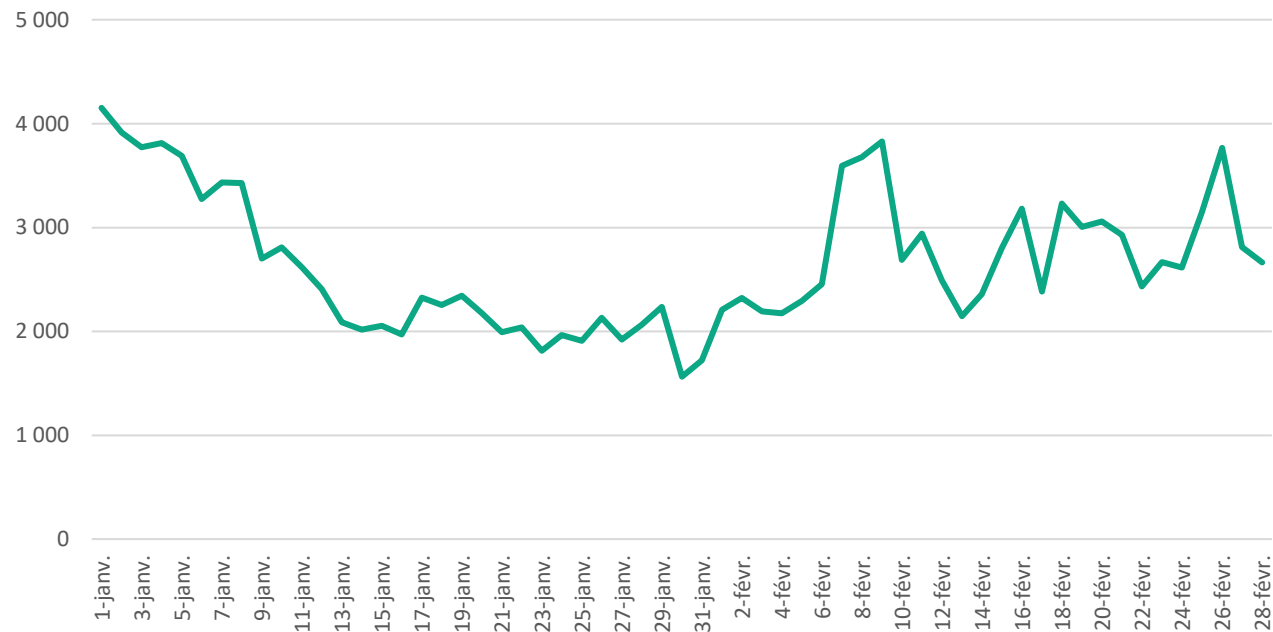
des nuitées par régions

- 1 > 23 % Ile-de-France
- 2 > 14 % Hauts-de-France
- 3 > 9 % AURA



# Nuitées étrangères à Grand Roissy

Nuitées journalières des touristes internationaux (Top 13) entre janvier et février 2022



156 700

Nuitées étrangères

2 700

Moyenne journalière

TOP 3  
des nuitées par pays  
1 > 30 % Etats-Unis  
2 > 11 % Espagne  
3 > 11 % Pays-Bas



# Qu'est-ce que Flux Vision Tourisme ?

Flux Vision Tourisme observe les flux de personnes sur une zone donnée.

3 champs d'observation sont possibles :

- les flux nocturnes « dormant la nuit » (nuitées, arrivées, durée de séjour...),
- les flux diurnes « présent le jour » (excursionnistes, durée de présence sur la zone en journée...)
- les données de mobilité (où ont dormi les visiteurs de la zone la veille de leur venue...)

Les visiteurs sont classés en plusieurs catégories dont :

- Les excursionnistes (présents en journée sans passer une nuit sur la zone)
- Les touristes (qui passent une nuit minimum sur la zone)

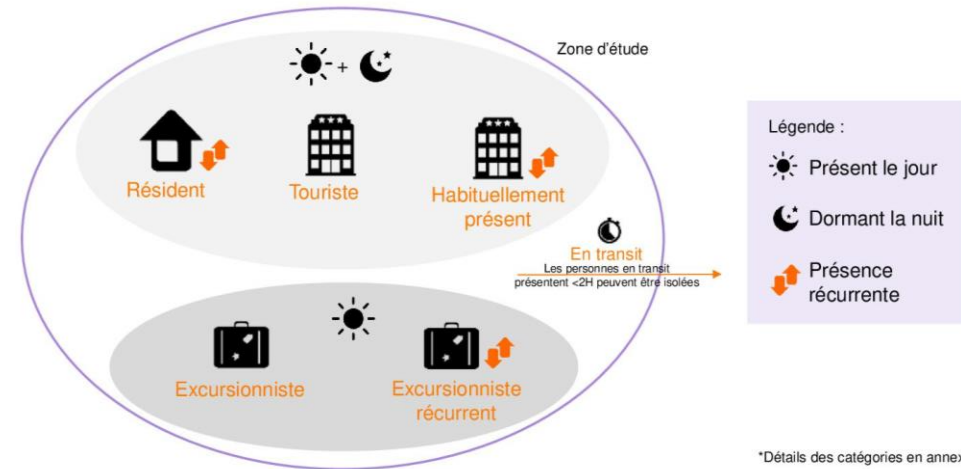
Se distinguent également les locaux (personnes dont leur facture de téléphone est rattachée au département de la zone d'observation) et les non-locaux (individus dont leur facturation de mobile se trouve en dehors de la zone d'observation).

Nous avons pris le parti d'observer uniquement :

- Les touristes non-locaux français + 13 nationalités sur plus de 200)
- Les excursionnistes non-locaux français + 13 nationalités
- Les excursionnistes locaux (Val d'Oisiens)

## La segmentation

Les personnes sont observées et restituées sous 5 catégories de visiteurs\*



Concernant l'excursionnisme, il est important de préciser que :

- > Au niveau international, un excursionniste est un visiteur qui réalise un aller-retour dans la journée à plus de 100 km de son domicile.
- > Au niveau du Val d'Oise, très peu de visiteurs parcourent plus de 100 km pour parcourir le département, un excursionniste devient donc un habitant d'un département limitrophe ou d'un EPCI voisin du lieu visité.
- > Flux Vision observe un excursionniste comme une personne se trouvant sur la zone d'observation sans nuitée.

# Définitions

## liées à Flux Vision Tourisme

**Touriste** : Personne qui n'est pas sa zone de résidence (sur laquelle la personne doit passer au moins 22 nuits).

**Excursionniste** : Personne présente plus de 2H sur la zone d'observation et ne réalisant pas de nuitées la veille et le soir du jour étudié et présente moins de 5 fois en journée sur les 15 derniers jours.

**Français** : Personne ayant son adresse de facturation en France.

**Etranger** : Personne ayant son adresse de facturation dans un autre pays.

**Non-local** : Personne dont l'adresse de facturation est située hors du département de la zone observée. A l'exception de la zone de Grand Roissy Tourisme, les personnes extra sont facturées hors du Val d'Oise.

**Local** : Personne dont l'adresse de facturation est située dans le département du Val d'Oise. Sur une destination touristique, un excursionniste intra est un visiteur du Val d'Oise mais dont la zone de résidence principale est située à l'extérieur de la zone observée.

**Nuitées (présence nocturne)** : Toute personne présente durant la nuit (entre 00h et 06h) sur la zone d'observation. Un touriste en nuitée est une personne non présente de manière récurrente sur la zone observée.

**Présence Diurne** : Personne présente plus de 2h durant la journée (entre 06h et 00H) sur la zone d'observation. Un touriste sera présent en journée et dormira sur la zone observée. Un excursionniste ne réalise pas de nuitées sur la zone observée la veille et le soir du jour étudié sur la zone d'observation et présente moins de 5 fois en journée sur les 15 derniers jours.

**Mobilité** : Comportement des visiteurs présents en journée sur la zone observée et leur commune de nuitée la veille de leur venue.

**Top13 des pays internationaux** : Le choix s'est porté sur les pays les plus observés selon les données hôtelières de l'INSEE dans le Val d'Oise. Liste des pays : Allemagne, Belgique, Canada, Chine, Espagne, Etats-Unis, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Suisse.

### Top13

